



MAIRIE de LAVAU

Lavaur, le 3 mars 2026

Bernard CARAYON

Maire de Lavaur
Conseiller régional
d'Occitanie
Ancien député

Monsieur le Curé
Paroisse Saint-Alain
3, Place Saint-Alain
81500 LAVAU

N.Réf: Cab-BC/NdG 2603-17

Monsieur le Curé,

Je souhaite porter à votre connaissance les deux décisions prises au conseil municipal d'hier :

1. une demande formelle de financement de l'État (DETR) afin de réaliser en urgence les premiers travaux, à titre conservatoire, de la chaire à prêcher de la cathédrale Saint-Alain. La préfecture a retardé ces travaux en exigeant de nouvelles pièces administratives que nous lui avons fournies. Sur un total de 7 453 euros (HT), le coût serait partagé entre l'État et la commune.
2. Une maîtrise d'œuvre avait été choisie pour créer une colonne sèche (dans un premier temps) puis restaurer l'escalier à vis de la cathédrale (dans un second temps).

Celle-ci s'étant révélée défailante, nous avons dû choisir un nouvel architecte du Patrimoine, ce qui a conduit à reprendre à zéro ce chantier majeur. Des études complémentaires ont aussi été engagées. Nous avons donc, hier, autorisé un engagement anticipé - sans attendre le vote du budget - pour prendre en compte le surcoût de ladite prestation permettant ainsi de lancer une seule consultation pour les deux opérations.

Il est prévu un démarrage des travaux à l'issue des fêtes de septembre. Ils débiteront, pour des raisons fonctionnelles et de sécurité par la création de la colonne sèche.

Il me semblerait utile que ces informations importantes puissent être portées à la connaissance des paroissiens.

Je vous assure, Monsieur le Curé, de mes sentiments les plus respectueux.

Bernard CARAYON